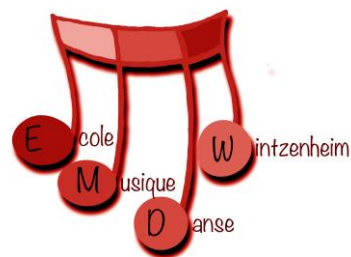


# École de Musique et de Danse

**ArtHuss**

2 avenue de Lattre de Tassigny 68920 Wintzenheim

06.33.22.95.06 emdwintz@gmail.com / www.emdwintz.fr



## RENTREE 2020

- Les cours auront lieu du **Lundi 14 septembre 2020 au Samedi 19 juin 2021**
- **Permanences** pour les inscriptions, paiements et renseignements :

**Lundi 7 et mardi 8 septembre de 17h à 19h30**

**Mercredi 9 septembre de 14h à 19h**

**Jeudi 10 et vendredi 11 de 17h à 19h30**

**Samedi 12 septembre de 9h à 12h**

Rencontre avec les professeurs OBLIGATOIRE, pour fixer les horaires des cours individuels :

DISCIPLINE	Date de réunion de rentrée	Jour d'enseignement
<b>VENTS</b>		
Clarinette : M. D. RITZ	/	Jeudi
Flûte à bec : Mme MENEGOZ	/	Mardi, Mercredi et vendredi
Flûte traversière : M. LOZANO	/	Mardi
Hautbois : Mme MENEGOZ	/	Mardi, Mercredi et vendredi
Saxophone : N. ALLARD	/	Mardi
Euphonium et tuba : J. MURSCHEL	/	Mardi et Vendredi
Trombone : M. M. RITZ	/	Mardi et Mercredi
Trompette : Mme AUBIN	/	Jeudi
Cor : D. THIEMONGE	/	Lundi
<b>CORDES ET CHANT</b>		
Guitare électrique/basse : M. IMBACH	/	Jeudi
Guitare classique : M. RAYNAUD	/	Lundi / Mercredi
Guitare : M. LAUTH	/	Mercredi
Harpe : Mme GARY	/	Lundi et Jeudi
Violon : Mme JONCHERAY-KUIPERS	/	Mardi
Violoncelle : M. KOZLIK	/	Lundi
Contrebasse à cordes : M. IMBACH	/	Jeudi
Chant lyrique : Mme OUGIER	/	Du Lundi au Vendredi
<b>PERCUSSIONS ET PIANO</b>		
Batterie : M. ZORANIC	/	Jeudi
Percussions : Mme KONDO-BILLE	/	Mardi et Mercredi
Piano : Mme PERRIN	/	Mardi et Mercredi
Piano : Mme VOGEL	/	Samedi

- **Eveil musical – pour les enfants de 3 à 6 ans :**

1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Mercredi 9h-10h	Lundi 16h30-17h30	Lundi 17h30-18h30

## Pratiques collectives

*Le cursus d'apprentissage instrumental s'articule de façon hebdomadaire comme suit ;*

- 30mn de cours individuel (20mn pour la découverte)
- 1h de formation musicale (d'éveil musical pour la découverte)
- 45mn de pratique d'ensemble instrumental lors du 1<sup>er</sup> cycle (ce dernier peut être remplacé par le chœur d'enfants).

- **Choix du créneau de Formation Musicale (FM) :**

	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année
1 <sup>er</sup> cycle	Lundi 17h30	Mercredi 13h	Lundi 16h30	Mercredi 10h	Mercredi 11h	Mercredi 14h
2 <sup>ème</sup> cycle	Mercredi 15h		Mercredi 16h		Lundi 18h30	
Adultes	Lundi 19h30					

- **Choix du créneau de Pratique collective instrumentale :**

1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année
Lundi 16h45-17h30	Mercredi 14h-14h45	Lundi 17h30-18h15	Mercredi 9h15-10h	Mercredi 10h15-11h	Mercredi 15h-15h45

## Pratiques d'ensemble

*(gratuites pour les élèves de l'école)*

Intitulé	Niveau	Horaire
<b>PRATIQUES VOCALES</b>		
Chœur d'enfants	7 à 10 ans	Mercredi de 17h à 17h45
Chœur de femmes Arthuss'Voce	Ayant déjà eu une pratique chorale	Vendredi de 19h30 à 21h
<b>PRATIQUES INSTRUMENTALES</b>		
Orchestre à cordes	1 <sup>er</sup> cycle à confirmé	Lundi de 17h15 à 18h15
Ensemble de guitares classique	1 <sup>er</sup> cycle à confirmé	Mercredi 16h à 17h
Ensemble de flûtes à bec	A partir fin 1 <sup>er</sup> cycle	Mardi 18h30 à 19h30
Atelier musique improvisée	Tous niveaux	Jeudi 18h30 à 19h30
Ensemble jazz	Tous niveaux	A convenir à la rentrée
Ensemble musiques actuelles	Tous niveaux	A convenir à la rentrée
Classe d'orchestre à vent et percussions (en lien avec l'orchestre d'harmonie municipale)	A partir du milieu de 1 <sup>er</sup> cycle	Mardi de 18h45 à 19h45

**Danse**  
*CERTIFICAT MEDICAL obligatoire*

Intitulé	1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	Ados à partir de 12 ans
Eveil (3-5 ans)	Jeudi 16h30-17h15	Samedi 9h45-10h30	X
Initiation (5-6 ans)	Jeudi 17h15-18h15	Vendredi 16h30-17h30	X
Classique	Vendredi 17h30-18h30	Jeudi 18h15-19h30	X
Modern'Jazz	Vendredi 18h45-19h45		X
Adultes	Samedi 10h30-12h		
Atelier parent/enfant pour personnes en situation de handicap	X		
Compagnie *	Samedi 12h-13h		

- *Compagnie de danse*

Ce cours concerne les jeunes danseurs de 10 à 15 ans, sans expérience prérequis.

L'objectif est de créer des spectacles de danse (classique et modern'jazz), et de se produire dans la région au courant de l'année scolaire.

Les valeurs de la compagnie sont la rigueur, l'inventivité et le plaisir de créer et faire de la danse ensemble.



Le montant de l'écolage est adopté chaque année par le CA, sur proposition du bureau. Ce montant est payable **par virement mensuel**, ou en trois chèques lors de l'inscription.

L'inscription devient définitive après paiement de l'adhésion de 20€ par famille pour l'année scolaire, ainsi que la preuve de la mise en place du virement mensuel ou le dépôt des 3 chèques de l'écolage pour l'année à venir (encaissements les 12/10/2020, le 11/01/2021 et le 12/04/2021).

Tout trimestre entamé est dû. Toute demande de démission d'élève en cours d'année doit être signalée à la direction au minimum 2 semaines avant la fin du trimestre en cours (cf. règlement)

### **Tarifs trimestriels 2020/2021**

**COTISATION ANNUELLE PAR FAMILLE 20€ (à régler séparément)**

#### **DANSE**

Cours	Intitulé	TARIF TRIMESTRIEL *	Mensuel sur 9 mois d'octobre à juin
A	Eveil danse (45mn par semaine)	75 €	25 €
B, C et D	Initiation danse, classique débutant et modern'jazz (1h par semaine)	100 €	33,40 €
E	Classique avancé (1h15 par semaine)	125 €	41,70 €
F	Danse adulte, parent/enfant (1h30 par semaine)	125 €	41,70 €
G	Atelier Parent/enfant personnes en situation de handicap	100 € ( <i>sans réduction appliquée</i> )	33,40 €
H	Compagnie	100 €	33,40 €

#### **MUSIQUE**

Cours	Intitulé	TARIF TRIMESTRIEL *	Mensuel sur 9 mois d'octobre à juin
1	Eveil musical (1h par semaine)	120 €	40 €
2	Découverte (20 mn d'instrument + 1h d'éveil par semaine)	162 €	54 €
3	30 mn d'instrument/chant + 1h de formation musicale par semaine	240 €	80 €
4	45 mn d'instrument/chant + 1h de formation musicale par semaine	360 €	120 €
5	Uniquement pratique collective (1h par semaine ** - <i>musiques actuelles, musique de chambre, chœur d'enfants, chœur de femmes, formation musicale uniquement, ...</i> )	30 €	10 €
	Convention Harmonie	- 140 €	
	Convention harmonie des jeunes	- 70 €	

\*

- Une déduction de 10% est appliquée sur le total de la facture pour 2 activités.
- Une déduction de 15% est appliquée sur le total de la facture pour 3 activités.
- Une déduction de 20% est appliquée sur le total de la facture pour 4 activités.
- Une déduction de 25% est appliquée sur le total de la facture à partir de 5 activités.
- Pour les habitants de Wintzenheim, une déduction de 5% est à valoir sur le total de la facture.
- Les cours faisant l'objet d'une convention, n'ouvrent pas droit à une déduction supplémentaire

\*\*

- La pratique collective est gratuite pour les élèves de l'école.

Je soussigné :	Rue :
Code postal :	Commune :
Mèl :	@
Tel :     /     /     /     /	Portable :     /     /     /     /

Mode de règlement :

Chèque bancaire

Virement mensuel\*

Chèque ANCV

\*Virement d'octobre à juin en indiquant votre nom

**Inscription(s)**

<b>1<sup>ère</sup> inscription</b>	<b>2<sup>ème</sup> inscription</b>	<b>3<sup>ème</sup> inscription</b>
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Né(e) le :	Né(e) le :	Né(e) le :
Activité **/** :	Activité **/** :	Activité **/** :
Instrument <i>(si musique)</i> :	Instrument <i>(si musique)</i> :	Instrument <i>(si musique)</i> :
Professeur :	Professeur :	Professeur :
Niveau Formation musicale :	Niveau Formation musicale :	Niveau Formation musicale :
<b>** Musique :</b> 1. Eveil musical (3 à 6 ans) 2. Découverte 3. Instrument/chant 30mn 4. Instrument/chant 45mn 5. Uniquement pratique collective		<b>*** Danse :</b> A. Eveil danse (3 à 6 ans) B. Initiation C. Classique débutant D. Modern'jazz E. Classique avancé F. Adulte G. Atelier parent/enfant H. Compagnie

**Convention harmonie** (réduction de 140€ par trimestre)

**Convention ensemble des jeunes** (réduction de 70€ par trimestre)

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise – je n'autorise pas, l'école de musique de Wintzenheim à photographier mon/mes enfants mineur(s) et/ou moi-même \*\*\*:

La signature du document **vaut acceptation des règlements consultables** dans le livret de l'élève et sur le site internet de l'établissement [www.emdwintz.fr](http://www.emdwintz.fr).

A Wintzenheim, le

\*\*\* Rayer la mention inutile

**Signature** précédée de la mention « ***lu et approuvé*** »

(Des parents pour les moins de 18 ans)

Les membres du Conseil d'Administration vous remercient de bien vouloir **privilégier les virements mensuels automatiques**, afin de leur faciliter les opérations de comptabilité et d'encaissement.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	03260	00017974740	73	EUR

CCM PFLIXBOURG

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8032	6000	0179	7474 073

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

**Domiciliation**

CCM PFLIXBOURG  
2 RUE DU GENERAL CASTELNAU  
68920 WINTZENHEIM  
Tél : 08-20-80-98-69

**Titulaire du compte (Account Owner)**

ECOLE DE MUSIQUE  
2 AV DE LATTRE DE TASSIGNY  
68920 WINTZENHEIM

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

**Les 20 € d'adhésion à l'EMDW sont à régler séparément des virements.**

Paiement en ligne → <https://www.payassociation.fr/associationemdw/paiementlibre>

**Récapitulatif du règlement** (indiquer les montants)

	Virement	Espèces	Chèque	ANCV	En ligne
Cotisation					
1 <sup>er</sup> trimestre					
2 <sup>ème</sup> trimestre					
3 <sup>ème</sup> trimestre					